

Demande de soutien au loyer Déclaration annuelle du ménage

INITIATIVE FÉDÉRALE DE LOGEMENT COMMUNAUTAIRE – PHASE 2 (IFLC-2)

L'espace ombragé est réservé à l'usage du fournisseur de logements

Nouvelle demande **Révision annuelle** **Changement de composition/revenu** **Date :** _____

Nom du fournisseur de logements : _____

Nom du représentant du ménage : _____

Adresse du logement : _____

Tableau 1 - Veuillez identifier tous les occupants vivant dans le logement ainsi que dresser la liste de tous les revenus de votre ménage :

Prénom, Nom de famille (A)	Relation ¹ (B)	Âge ² (C)	Étudiant ³ (D)	Genre (E)		Type de revenu ⁴ (F)	Montant mensuel brut (G)	Preuves de revenus jointes ⁵ (H)	
								Oui	Non
				Homme Femme Non binaire	Bispirituelles Préfère ne pas être identifié				
				Homme Femme Non binaire	Bispirituelles Préfère ne pas être identifié				
				Homme Femme Non binaire	Bispirituelles Préfère ne pas être identifié				
				Homme Femme Non binaire	Bispirituelles Préfère ne pas être identifié				

Prénom, Nom de famille (A)	Relation ¹ (B)	Âge ² (C)	Étudiant ³ (D)	Genre (E)		Type de revenu ⁴ (F)	Montant mensuel brut (G)	Preuves de revenus jointes ⁵ (H)	
				Homme	Bispirituelles Préfère ne pas être identifié			Oui	Non
				Homme Femme Non binaire	Bispirituelles Préfère ne pas être identifié				
				Homme Femme Non binaire	Bispirituelles Préfère ne pas être identifié				
				Homme Femme Non binaire	Bispirituelles Préfère ne pas être identifié				
				Homme Femme Non binaire	Bispirituelles Préfère ne pas être identifié				

¹ Relation : Veuillez indiquer les liens entre les occupants vivant dans le logement et le représentant principale du ménage.

² Âge : Veuillez indiquer l'âge de tous les occupants.

³ Étudiant : Veuillez indiquer les enfants ou individus âgés de moins de vingt-six (26) ans s'ils sont aux études à temps plein dans une institution scolaire reconnue.

⁴ Indiquer un type de revenu par occupant par ligne, ex: emploi, assistance sociale, pension, aucun, etc. Les informations des colonnes B, C, D, E ne doivent pas être répétées si un occupant a plus d'une ligne de revenu.

⁵ Joindre toutes les pièces justificatives des revenus déclarés.

Si le nombre de lignes est insuffisant, joindre une page supplémentaire.

Tableau 2 - Changement à la composition du ménage attendu d'ici un an :

	Joindra le ménage (date prévue)	Quittera le ménage (date prévue)	Prénom, Nom de famille	Relation
1				
2				
3				
4				

Si le nombre de lignes est insuffisant, joindre une page supplémentaire.

Tableau 3 - (Facultatif) - Indiquer le nombre d'occupants qui font partie des groupes vulnérables suivants :

Groupes vulnérables	Nombre d'occupant(s)
Survivant (particulièrement les femmes et les enfants) fuyant une situation de violence domestique	
Aîné	
Personne ayant une déficience développementale	
Personne ayant des problèmes de santé mentale et/ou de dépendance	
Personne ayant une déficience physique	
Racialisée (communauté, personne)	
Nouvel arrivant (comprend les réfugiés)	
LGBTQ2+	
Ancient combattant	
Autochtone	
Jeunes adultes (18 à 29)	

Veillez noter que les renseignements fournis sont destinés à l'usage statistique de la SCHL seulement et n'auront aucune incidence sur votre admissibilité au programme. L'objectif de la Stratégie nationale sur le logement (SNL) est de faire en sorte que les Canadiens aient accès à un logement qui réponde à leurs besoins et qui soit abordable. Recueillir des informations sur les populations prioritaires, y compris les femmes et les enfants, par l'intermédiaire de nos programmes de la SNL, notamment l'IFLC-2, permet à la SCHL de mieux comprendre l'impact des programmes de la SNL sur le soutien apporté à ces citoyens vulnérables.

Déclaration du ménage :

À titre de représentant officiel du ménage, je déclare que les informations présentées dans cette demande de soutien au loyer sont véridiques et complètes et qu'aucun autre occupant de 18 ans et plus (ou autrement émancipé selon les lois en vigueur) n'habite le logement.

Nous avons inclus, à la présente déclaration annuelle, toutes les preuves de nos revenus.

Nous nous engageons à aviser notre fournisseur de logements, sans délai, de tous changements dans la composition de notre ménage et en termes de revenus, à la hausse ou à la baisse. Nous comprenons que ce sont des éléments importants dans l'établissement de notre montant de soutien au loyer et qu'il doit être ajusté selon les informations les plus à jour. Au besoin, des ajustements rétroactifs pourraient être demandés.

Nous nous engageons à rembourser promptement à notre fournisseur de logements, toutes les sommes reçues en trop dans le cadre de ce programme.

Nous nous engageons aussi à aviser sans délai notre fournisseur de logements de la réception de fonds ayant un objectif similaire à l'IFLC-2 soit celui de supporter les ménages à faible revenu afin de réduire leur besoin en termes de logement.

Je déclare solennellement que tous les membres de notre ménage ont le droit de résidence au Canada.

Nous avons joint les preuves de fréquentation d'un établissement scolaire exigées pour les enfants âgés entre 18 et 26 ans (le cas échéant).

Nous comprenons qu'une fausse déclaration d'un ou de tous les membres du ménage dans le tableau 1 peut entraîner la suspension voire l'annulation de tout soutien au loyer dans le cadre du programme de l'IFLC-2.

Avis de consentement et de confidentialité

Nous autorisons notre fournisseur de logements à divulguer nos informations personnelles des tableaux 1 et 2 à son vérificateur comptable accrédité, à ses directeurs, ses employés et aux membres du conseil d'administration, tel qu'applicable, dans le but de faire ou d'analyser une demande de soutien au loyer dans le cadre de l'Initiative fédérale de logement communautaire (IFLC-2).

Nous autorisons aussi que nos informations personnelles des tableaux 1, 2 et 3 soient partagées avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et ses représentants dans le cadre du programme de l'Initiative fédérale de logement communautaire (le « Programme »). Ces renseignements sont recueillis conformément à la Loi nationale sur l'habitation et à d'autres lois applicables dans le but de (i) déterminer votre admissibilité à un financement au titre du Programme (« financement IFLC-2 »); (ii) administrer et évaluer le Programme; (iii) pour la recherche et l'analyse des politiques. Par conséquent, le refus de fournir les renseignements personnels demandés

pourrait avoir une incidence sur l'examen de votre admissibilité au titre du Programme, toutefois, les tableaux 2 et 3 n'auront pas d'incidence sur votre admissibilité au titre de ce programme.

La SCHL s'engage à protéger la confidentialité et la sécurité des renseignements personnels qu'elle détient en respectant les exigences de la Loi sur la protection des renseignements personnels concernant la gestion des renseignements personnels, et vous consentez à ce que la SCHL recueille, utilise et divulgue vos renseignements personnels en stricte conformité avec la Loi sur la protection des renseignements personnels. Les renseignements personnels recueillis par la SCHL pour les besoins du Programme peuvent être consultés dans la publication Info Source sur le site Web dans le fichier de renseignements personnels suivant :

- **SCHL PPU 220, Programme de la Stratégie nationale sur le logement**

La Loi sur la protection des renseignements personnels accorde aux personnes le droit d'accéder à leurs renseignements personnels détenus par la SCHL, de les faire corriger et de déposer une plainte auprès du commissaire à la protection de la vie privée du Canada concernant le traitement de leurs renseignements personnels par la SCHL. Vous pouvez adresser vos questions, commentaires, préoccupations, demandes de renseignements personnels ou plaintes liées au traitement de tels renseignements au Bureau de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels de la SCHL à l'adresse électronique suivante : AIPRP-ATIP@schl.ca ou encore visiter leur [site Web](#).

Nous avons été avisés que les informations contenues dans notre dossier relatif à notre demande de soutien au loyer seraient traitées de façon confidentielle et conservées dans un endroit sûr et sécurisé.

Nous avons été informés des directives du programme de l'IFLC-2, de l'investissement fédéral dans notre logement et des responsabilités de notre fournisseur de logements.

En signant cette déclaration, nous reconnaissons que nous comprenons et acceptons également toutes les déclarations mentionnées dans ce document. Nous consentons à ce que nos renseignements personnels soient transmis au vérificateur comptable accrédité, aux directeurs et employés du fournisseur de logement et aux membres du conseil d'administration, tel qu'applicable, ainsi qu'à la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) dans le but de déterminer l'admissibilité à une subvention au titre du programme de l'Initiative fédérale de logement communautaire.

En foi de quoi j'ai signé _____,
(prénom, nom)

à _____, le _____ 202__.
(ville / localité) (date)

Signature: _____